

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 01563

Numéro SIREN : 499 927 630

Nom ou dénomination : A2I Fermetures

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2024 sous le numéro de dépôt B2024/007294

① **BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : SARL A2I FERMETURES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 8 Rue MARCEL PORTE		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 9 9 9 2 7 6 3 0 0 0 0 1 6		Néant ☐						
		Exercice N, clos le, 30/09/2023	N-1 30/09/2022					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 295	AC	4 231	64	1 066
		Fonds commercial (I)	AH	75 000	AI		75 000	75 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC			
		Constructions	AP	14 891	AC	14 891		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	17 775	AS	17 602	173	390
		Autres immobilisations corporelles	AT	75 493	AU	73 325	2 168	4 145
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	2 706	BI		2 706	2 706
TOTAL (II)		BJ	190 160	BK	110 048	80 112	83 307	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	236 953	BU	20 582	216 371	214 718
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	104 789	BY		104 789	116 171
		Autres créances (3)	BZ	11 322	CA		11 322	19 247
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	140 384	CG		140 384	116 143
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	2 031	CI		2 031	3 972
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	495 479	CK	20 582	474 897	470 250	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	685 639	IA	130 630	555 009	553 557	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SARL A2I FERMETURES			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :10.000.....)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	232 131	304 754
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	71 370	(10 908)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	314 501	304 845
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	45 786	58 647
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	10 233	15 818
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	74 397	69 632
	Dettes fiscales et sociales	DY	68 817	63 339
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	41 275	41 275
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	240 508	248 711
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	555 009	553 557
RENVOS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	207 711	161 595
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

Règles et Méthodes Comptables

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 555 009 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 896 186 euros et un total **charges** de 824 816 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 71 370 euros.

L'exercice considéré débute le 01/10/2022 et finit le 30/09/2023.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	79 295					79 295
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	79 295					79 295
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	14 891					14 891
	Instal technique, matériel outillage industriels	17 775					17 775
	Instal., agencement, aménagement divers	68 436					68 436
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	7 057					7 057
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	108 159					108 159
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2 706					2 706
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 706					2 706
TOTAL		190 160					190 160

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	3 229	1 002		4 231
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 229	1 002		4 231
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	14 891			14 891
	Instal technique, matériel outillage industriels	17 385	217		17 602
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	67 405	316		67 721
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	3 943	1 660		5 603
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	103 624	2 193		105 817
TOTAL		106 853	3 195		110 048

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal. agencement, aménag							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

Début exercice

Augmentations

Diminutions

30/09/2023

PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	25 786		5 204	20 582
	Sur comptes clients	11 298		11 298	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	37 084		16 502	20 582
TOTAL GENERAL		37 084		16 502	20 582

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		16 502
--	--	--------

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 706		2 706
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	104 789	104 789	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 098	1 098	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 168	3 168	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	7 056	7 056	
	Charges constatées d'avances	2 031	2 031	
TOTAL DES CREANCES		120 849	118 143	2 706
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à lan max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus lan à l'origine (1)	45 786	12 989	32 797	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	74 397	74 397		
	Personnel et comptes rattachés	9 308	9 308		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 222	15 222		
	Impôts sur les bénéfices	12 674	12 674		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 115	2 115		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	39 731	39 731		
	Autres dettes	41 275	41 275		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		240 508	207 711	32 797	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		12 858			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		10 233			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Total des Charges à payer		21 868
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		37
<i>Interets courus s/ emprunts</i>	29	
<i>Assurances c.n.e. I</i>	9	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 065
<i>Fnp</i>	2 065	
Dettes fiscales et sociales		19 765
<i>Conges payes</i>	7 268	
<i>Personnel-Ch.à payer</i>	2 040	
<i>TA LIBERATOIRE</i>	72	
<i>Charges ins nello a payer</i>	6 093	
<i>Charges s/ conges a payer</i>	2 483	
<i>Etat ch. a payer</i>	1 809	

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION

2 031

Charges et Produits FINANCIERS

Charges et Produits EXCEPTIONNELS

TOTAL

2 031

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/09/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			2 031	2 031
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				2 031

--

A2I Fermetures

**SOCIETE
A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL 10 000 EUROS**

**8 RUE MARCEL PORTE
GRENOBLE (38 100)**

RCS GRENOBLE 499 927 630

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023 FAITE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 9 FEVRIER 2024

Nous vous proposons de bien vouloir approuver l'affectation du résultat soit **un bénéfice net comptable de 71 370, 01 Euros** de la manière suivante :

Au compte « Autres Réserves »	39 370, 01 €
--------------------------------------	---------------------

A titre de : « Distribution de Dividendes »

Montant brut	32 000, 00 €
---------------------	---------------------

Diminué du prélèvement forfaitaire obligatoire de	<7 552, 00> €
--	---------------

Montant Net de dividende	24 448, 00 €
---------------------------------	---------------------

Le dividende brut à déclarer serait donc fixé à 32 € pour chaque titre possédé.

L'article 28 de la loi de finances pour 2018 a procédé à une refonte complète du régime d'imposition des revenus de capitaux mobiliers.

C'est ainsi que pour lesdits revenus perçus à compter du 1^{er} janvier 2018, l'impôt sur le revenu est calculé par application de plein droit d'un taux forfaitaire unique de 12, 80 %, augmenté des prélèvements sociaux sur les revenus de capital au taux de 17, 20% portant ainsi l'imposition globale à 30 %.

Le prélèvement forfaitaire de 30 % est opéré à la source par la société distributrice lors du paiement des dividendes.

Toutefois, par dérogation à cette imposition forfaitaire, sur option expresse, irrévocable et globale (c'est à dire pour l'ensemble des revenus de capitaux mobiliers, gains, profits, et plus values entrant dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique), les revenus de capitaux mobiliers peuvent être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Cette option permet (contrairement au régime de taxation au taux forfaitaire de 30 % sus-énoncé) de conserver l'abattement de 40 % applicable aux dividendes et de déduire une fraction de la CSG acquittée sur le revenu global de l'année de son paiement.

Nous vous rappelons qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices, étant précisé qu'afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts les actionnaires ont ventilé le montant des dividendes distribués dans les tableaux ci-dessous, savoir :

EXERCICE	DIVIDENDE	DIVIDENDE ASSUJETTI A L'ABATTEMENT DE 40 %	DIVIDENDE NON ASSUJETTI A L'ABATTEMENT DE 40 %
2020	Néant	Néant	Néant
2021	61 714, 28 €	Néant	61 714, 28 €
2022	61 714, 28 €	Néant	61 714, 28 €

VOTE DE L'ASSEMBLEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice soit un bénéfice net comptable de 71 370, 01 Euros de la manière suivante :

Au compte « Autres Réserves » **39 370, 01 €**

A titre de : « Distribution de Dividendes »

Montant brut **32 000, 00 €**

Diminué du prélèvement forfaitaire obligatoire
de <7 552, 00> €

Montant Net de dividende **24 448, 00 €**

Le dividende brut à déclarer est donc fixé à 32 € pour chaque titre possédé. Il est payable ce jour.

L'article 28 de la loi de finances pour 2018 a procédé à une refonte complète du régime d'imposition des revenus de capitaux mobiliers.

C'est ainsi que pour lesdits revenus perçus à compter du 1^{er} janvier 2018, l'impôt sur le revenu est calculé par application de plein droit d'un taux forfaitaire unique de 12, 80 %, augmenté des prélèvements sociaux sur les revenus de capital au taux de 17, 20% portant ainsi l'imposition globale à 30 %.

Le prélèvement forfaitaire de 30 % est opéré à la source par la société distributrice lors du paiement des dividendes.

Toutefois, par dérogation à cette imposition forfaitaire, sur option expresse, irrévocable et globale (c'est à dire pour l'ensemble des revenus de capitaux mobiliers, gains, profits, et plus values entrant dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique), les revenus de capitaux mobiliers peuvent être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Cette option permet (contrairement au régime de taxation au taux forfaitaire de 30 % sus-énoncé) de conserver l'abattement de 40 % applicable aux dividendes et de déduire une fraction de la CSG acquittée sur le revenu global de l'année de son paiement.

Monsieur Rudy IACONELLI intervenant aux présentes à titre personnel déclare expressément et irrévocablement opter pour l'imposition de ses revenus de capitaux mobiliers au barème progressif de l'impôt sur le revenu et ainsi renoncer à l'application du taux forfaitaire unique de 12, 80 %. Le prélèvement forfaitaire opéré à la source par la société distributrice le concernant lors du paiement des dividendes concernera donc uniquement les prélèvements sociaux.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices, étant précisé qu'afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts les actionnaires ont ventilé le montant des dividendes distribués dans les tableaux ci-dessous, savoir :

EXERCICE	DIVIDENDE	DIVIDENDE ASSUJETTI A L'ABATTEMENT DE 40 %	DIVIDENDE NON ASSUJETTI A L'ABATTEMENT DE 40 %
2020	Néant	Néant	Néant
2021	61 714, 28 €	Néant	61 714, 28 €
2022	61 714, 28 €	Néant	61 714, 28 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix dont disposent les associés .

**Certifié conforme
La Gérance**

